Impuls'pédagogie: parcours sur les nouvelles modalités pédagogiques

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Personnels en charge du plan de développement des compétences

Durée
4 jours en présentiel et l'équivalent de 2 jours à distance

Organisme de formation
➲ AIP CONSULT

Date limite d'inscription
31/07/2019

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
MODULE 1 : REFORME ET PLAN DE DVT DES COMPETENCES (Montpellier))
Du 3 oct. au 28 nov. 2019

➲ **Groupe 2**
MODULE 1 : REFORME ET PLAN DE DVT DES COMPETENCES (Montpellier)
Du 8 oct. au 14 nov. 2019

➲ **Groupe 3**
MODULE 3 : VEILLE ET INNOVATION (Montpellier)
Du 5 au 19 déc. 2019

Interlocuteur Opco Santé

Cyndie PAYET
cyndie.payet@unifaf.fr
04.67.06.18.96

Interlocuteur OF

Magalie PAUTHIER
mpauthier@aip-consult.com
+33 6 12 89 37 95

Intervenant

➲ **Bénédicte KERSSENBROCK et Magalie PAUTHIER**

Contexte

Avec l'évolution du cadre juridique de la formation professionnelle, le plan de formation se transforme en plan de développement des compétences, véritable outil de GPEC. La redéfinition de la notion d'action de formation invite les acteurs en charge de la formation à revoir leur politique de formation.

L'enjeu : identifier les impacts de la dernière réforme de la formation professionnelle sur sa politique de formation afin d'optimiser les investissements en formation et de répondre à son obligation de formation en tant qu'employeur, tout en améliorant la qualité pédagogique des interventions et en veillant à son budget. Pour y parvenir il faudra savoir analyser les besoins en formation de la structure pour élaborer un plan de développement des compétences avec des moyens adaptés.

La réforme ouvre la voie à la mise en place de nouvelles modalités pédagogiques innovantes, favorisant le développement de l'organisation apprenante. Ces modalités seront à privilégier car elles proposent une solution souple et innovante pour maintenir ou renforcer les compétences tout en en réduisant les coûts. Elles permettent également de valoriser les transferts de compétences qui se faisaient jusque là de manière informelle en rendant visible et traçable la richesse humaine qui œuvrait jusque là en sous-marin. Les acteurs en charge de la formation auront désormais à choisir, acheter ou concevoir, et évaluer les formations intégrant ces différentes modalités pédagogiques et à assurer une veille afin d'innover en fonction de leurs besoins et de leur stratégie.

Objectifs

➲ Identifier les impacts de la dernière réforme sur sa politique de formation
➲ Analyser les besoins en formation de sa structure pour élaborer son plan de développement des
compétences
➲ Proposer et évaluer des formations intégrant différentes modalités pédagogiques
➲ Assurer une veille afin d'innover en fonction de ses besoins et de sa stratégie

VIDEO DE PRESENTATION : https ://youtu.be/TRd2XI2fFIA

Prérequis

Les stagiaires devront apporter un plan de développement des compétences.

Une formation qui alterne regroupements en salle et formation à distance afin de répondre au mieux à vos contraintes d'organisation.

Une formation pratique, favorisant les échanges, le partage d'expériences et l'expérimentation.

Consultantes en ingénierie de formation

Partenariat & cofinancement

➲ CONSEIL REGIONAL OCCITANIE

Un accès individuel à votre parcours de formation en ligne.

Contenu

Il est conseillé de faire tous les modules mais vous pouvez les choisir à la carte selon vos besoins.
S'inscrire dans les modules qui vous intéressent : si parcours complet, bien s'inscrire sur les trois modules

Module 1 en 2,4 jours (17h) : consacré à l'identification de la méthode de mise en œuvre du plan de développement des compétences et à l'identification des principaux impacts de la réforme dite « loi avenir ».

10 septembre : Webinaire de Lancement 14h-15h
3 octobre : Journée présentielle
Semaine 47 : Autoformation
19 novembre : Webinaire 11h – 12h
28 novembre : Journée présentielle

Module 2 en 1,9 jours (13h) : consacré à l'appropriation des nouvelles modalités pédagogiques induites par la réforme.

10 septembre : Webinaire de Lancement 14h-15h
8 octobre 14h-16h Classe virtuelle
8 octobre16h-17h Autoformation
17 octobre 14h-17h Classe virtuelle
14 novembre : Journée présentielle

Module 3 en 1,7 jours (12h) : consacrée à la veille et l'innovation

10 septembre : Webinaire de Lancement 14h-15h
5 décembre 14h-16h : Classe virtuelle
10 décembre 14h-15h : Autoformation
19 décembre : Journée Présentielle